

Denis fils accusé d'auoir tué et assassiné Pierre Gendro Et bruslé sa Cabanne, Ensemble contre marguerite Barbot veuue du dit deffunt Gendro accusée de complicité, Jacques despatis et Jean Larcheuesque dit Grandpré accusez d'auoir fauorisé l'Eusion dud. Jean Denis fils par laquelle ditte sentence la contumace Est déclaré bien Instruite contre led Jean denis accusé, Et ad-jugeant le profit d'Icelle led. Jean denis est déclaré deüement atteint et conuaincu d'auoir tué et assassiné led. Pierre Gendro et mis le feu a sa Cabanne, Et pour reparation condamné d'auoir Les gembes, cuisses et Reins rompus vif sur vn Eschafau qui seroit pour cet Effet dressé audeuant de la porte et Entrée de l'auditoire de lad Preuosté Et mis Ensuite sur vne Roüe la face tournée vers le Ciel pour y finir ses jours, Et En outre Condamné En cinq Cent liures d'Interrests Ciuils Enuers les Enfans dud deffunt Gendro Et aux depens, Le Surplus de ses biens acquis et confisque au profit des Seigneurs, Sur Iceux prealablement pris la Somme de dix Liures damende Enuers lesd Seigneurs, Et Seroit lad Sentence Executée par Efigie, Et au regard de lad. Marguerite Barbot veuue du dit Gendro ordonné que les Prisons luy Seront-ouuertes En se Soumettant par françois Barbot Son pere de la représenter toutes fois et quantes, Les charges tenant au proces, Et au sujet desd Despatis Et Larcheuesque grand Pré Iceux declarez atteints et conuaincus d'auoir, Sçauoir le dit Despatis mené Et conduit furtiuement led. jean denis fils a la Riniere du Loup affin quil ne tombast pas Entre les mains de la Justice pour Estre puny de Son Crime Et led Larcheuesque d'auoir fourny dud Despatis son domestique, Ensemble de Canot Et de viures pour l'Eusion dud Jean denis, Pourquoi condamnez solidairement En la somme de cinquante Liures d'amende Enuers les dits Seigneurs Et En tous les depens, tant de la contumace que ceux depuis faits Suivant la Taxe qui En seroit faite, au bas de laquelle sentence Est la prononciation qui en auroit Esté faite ausd Larcheuesque et Despatis Et la declaration d'appel desd. Despatis Et Larcheuesque le mesme Jour quatorze Septembre ; Vn billet du lendemain quinzie. dud mois Signé Gobin par lequel Il promet payer pour led Larcheuesque La Somme de cinquante Liures en argent pour lad. amande au cas que le Conseil l'ordonne ainsy sur led. appel ; Requeste présentée par Marandean Et Lepaillieur huissiers En la Preuosté de cette ville Et le nommé AlleRoy Sergent En lad Preuosté de nostre dame des anges, au bas de laquelle Est le